Registre des intérêts – Déclaration

Noms : **Graf** **Prénoms** : **Guillaume**

Groupe/parti : **Alliance montaine/ PLR** .....

a) Activités professionnelles *(fonction et entreprise) :
Fiscaliste à l'administration cantonale des impôts du canton de Vaud

b) Fonctions assumées au sein d'organes de direction, de surveillance ou de conseil de personnes morales de droit privé ou de droit public sises ou actives sur le territoire communal et/ou subventionnées par la commune *(conseil d'administration, fondation) :
.....
.....

c) Fonctions assumées au sein de commissions ou d'autres organes de la Confédération, d'un canton ou d'une collaboration intercantonale ou intercommunale :
.....
.....

d) Appartenances et fonctions exercées dans des groupes politiques actifs au niveau communal, cantonal et/ou fédéral :
Membre du comité de l'alliance montaine
Membre du PLR le Mont sur Lausanne

e) Appartenances et fonctions exercées pour le compte de groupes d'intérêts actifs sur le territoire suisse *(Greenpeace, Avenir Suisse, ASLOCA, CVI Chambre vaudoise immobilière) :
.....
.....

f) Appartenances et fonctions exercées au sein d'associations de quartier, de sociétés locales ou d'autres associations actives sur la commune :
Paroisse St-Amédée – bénévole pour l'accueil des pèlerins

g) Terrains et autres propriétés foncières sur le territoire de la commune – n° de parcelle(s):
Maison mitoyenne au chemin des oiseaux 5 sur la moitié de la parcelle n ° 1489

h) Détention d'actions et/ou d'autres participations dans des personnes morales de droit privé ou de droit public sises ou actives sur le territoire communal et/ou subventionnées par la commune :
.....
.....

Par sa signature, le/la Conseiller·ère communal·e reconnaît que toutes ses affirmations sont exactes.

Le Mont-sur-Lausanne, le 6 juillet 2026

Signature : G. Graf

*Des exemples ont été ajoutés aux points a), b) et e) afin de faciliter la compréhension des renseignements demandés.

Source : Art. 56 (RCC), Règlement ad hoc – Registre des intérêts
Contrôle : Tous les élu·e·s sont contrôlé·e·s durant la législature. Utilisation d'outils en libre accès : registre du commerce, registre foncier, moteurs de recherche, bases de données, etc...